



HALLOWEEN 2020

Sainte-Julienne se tourne vers les écoles et les installations en garderie pour assurer une distribution de bonbons sécuritaire pour les jeunes juliennois

Sainte-Julienne, vendredi 16 octobre 2020 – Cette année, l’Halloween se fêtera différemment dans la communauté juliennoise. En raison du nombre élevé de cas positif à la COVID-19 et à la demande de la santé publique de limiter les activités non-essentiels au cours du mois d’octobre, le comité de la sécurité civile de Sainte-Julienne ne recommande pas d’effectuer comme à l’habitude une distribution de bonbons par l’équipe des Services culturels et récréatifs. Les jeunes juliennois pourront toutefois se régaler de friandises, puisque la municipalité offrira aux quatre écoles primaires et aux deux garderies de petites douceurs qui égayeront le cœur des enfants. Les friandises seront distribuées par les membres du personnel des écoles et garderies, et ce, de façon sécuritaire tout respectant les consignes sanitaires.

Le gouvernement du Québec et la santé publique autorisent les jeunes à « passer » **l’Halloween**

Lors d’un point de presse tenu hier en début d’après-midi le premier ministre François Legault a annoncé que les enfants pourront effectuer la collecte de bonbons en respectant les deux directives suivantes :

- Les enfants résidant à la même adresse pourront faire la cueillette de bonbons ensemble. La cueillette entre amis n’est pas autorisée.
- Les « donneurs » de bonbons devront respecter la distanciation physique de 2 mètres.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7163 | www.sainte-julienne.com